

SOMMAIRE

France

- **Collecte : un dynamisme fragile**
- **Prix : pression à la baisse**
- **Marge : sous pression de la hausse des prix l'énergie et la baisse du prix du lait**
- **Consommation : les préférences des consommateurs se confirment**
- **Produits laitiers : des évolutions contrastées**
- **Commerce extérieur : des difficultés commerciales persistantes sur l'Union européenne**

Europe

- **Une collecte toujours au beau fixe**
- **Les fabrications orientées vers la poudre de lait écrémé**
- **Vers une stabilisation des prix**

Monde

- **Les États-Unis, locomotive d'une production laitière mondiale en berne**
- **Atonie générale du marché laitier en 2026 marqué par le recul européen et l'essor de la compétitivité américaine**
- **Une reprise timide des cours laitiers avec une compétitivité américaine qui redistribue les parts de marché mondiales**

Agriculture biologique : le redémarrage de la consommation se confirme

Lait de chèvre : collecte dynamique ; stagnation du prix avec des charges qui pèsent sur les revenus

Lait de brebis

Focus : le secteur laitier dans l'accord commercial UE-Australie

France

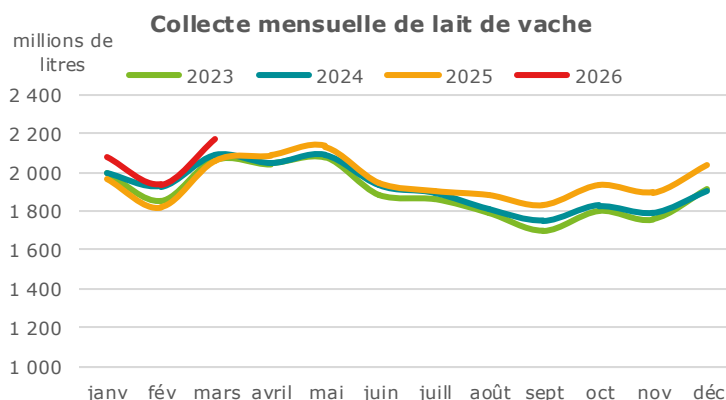


COLLECTE : UN DYNAMISME FRAGILE

L'année 2026 a démarré avec une collecte dynamique. Avec 6,2 millions de litres collectés entre janvier et mars, il s'agit de la meilleure performance depuis 2020. Sur le mois de mars, elle progresse de +5,2 % par rapport à l'année dernière, grâce à une progression des volumes dans l'ensemble des régions.

Cette hausse est essentiellement portée par la progression du rendement par vache, le cheptel français de vaches laitières poursuivant sa baisse.

La collecte nationale marque néanmoins le pas sur les premières semaines d'avril et mai, particulièrement dans l'Ouest. Il faudrait y voir la conséquence de la baisse de la fertilité l'année dernière, liée à la FCO (source : CNIEL). L'épisode de canicule fin mai pourrait également jouer sur la collecte.



2375 - Chambres d'agriculture France

source : FranceAgriMer

Contact: Marine Raffray
CDA France

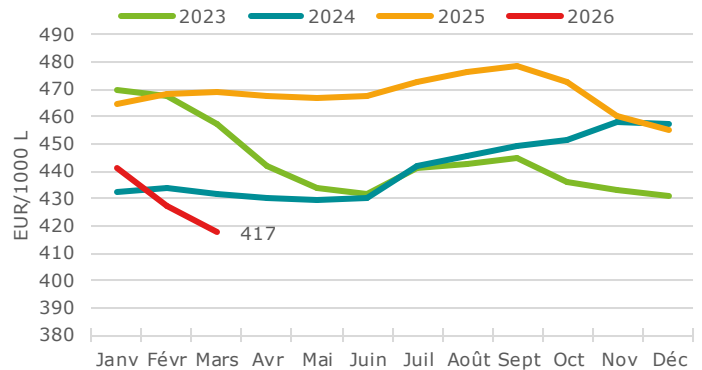


PRIX : PRESSION À LA BAISSSE

En moyenne nationale, le prix du lait standard conventionnel s'établissait à 417 € / 1000 l en mars, en repli de 52 € / 1000 l en un an (-11 %), mais toujours au-dessus de la moyenne quinquennale (de 410 €/1000 l sur la même période). Faut-il y voir le résultat du dynamisme de la collecte ? Le ralentissement observé au printemps engendrera-t-il une remontée des prix à la production ?

Contact: Marine Raffray
CDA France

Prix du lait conventionnel payé au producteur en France (prix standard*)



(*) Prix, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP)

2376 - Chambres d'agriculture France

Source : FranceAgriMer



MARGE : SOUS PRESSION DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE ET DE LA BAISSSE DU PRIX DU LAIT

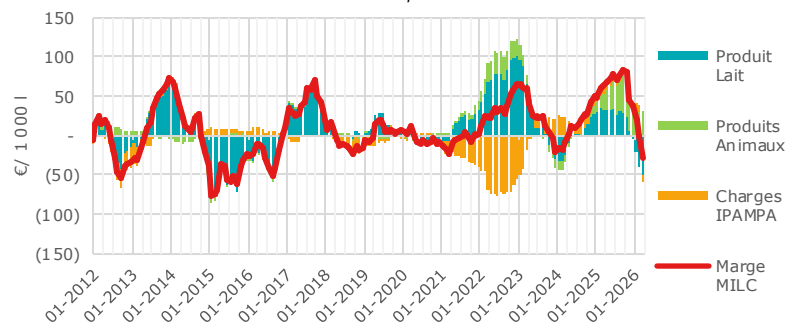
Sur le premier trimestre 2026, les produits diminuent par rapport à l'année précédente, tirés vers le bas par la baisse du prix du lait. La hausse des produits issus de la vente d'animaux ne suffit pas à compenser ce manque à gagner.

A l'inverse, les charges sont en progression : l'IPAMPA lait de vache élaboré par l'IDELE remonte au niveau de 2024, porté par la hausse des coûts énergétiques, de carburant ainsi que des engrais, dans le contexte de la guerre au Moyen-Orient.

La marge IPAMPA sur coût indicé s'en trouve dégradée de -12 % sur un an, et de -9 % sur un mois.

Variation de la marge MILC (du mois m de l'année N - mois m de l'année N-1) et de ses composantes

Dernière valeur disponible : mars 2026



source : Institut de l'Elevage d'après FranceAgriMer, Insee et SSP

Contact: Marine Raffray
CDA France



CONSOMMATION : LES PRÉFÉRENCES DES CONSOMMATEURS SE CONFIRMENT

Le panorama des achats des ménages en produits laitiers sur les 4 premiers mois de l'année 2026 fait état d'une légère progression des achats des ménages pour la consommation à domicile, qui cache une disparité des comportements d'achat selon les catégories de produits.

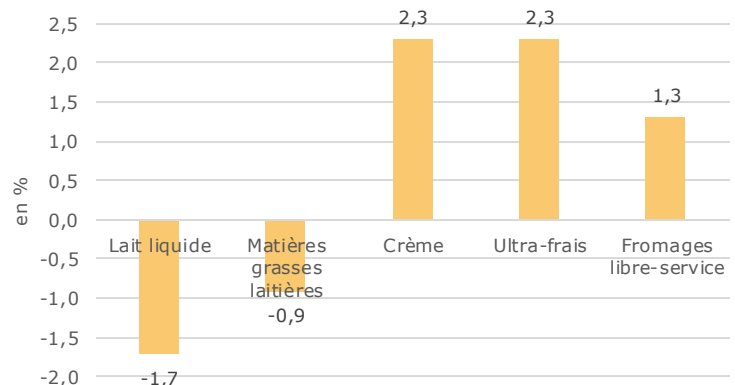
L'ultra-frais continue d'être porté par la hausse des achats de yaourts nature, fruit de l'engouement des consommateurs pour les produits à haute teneur en protéines.

La crème bénéficie également d'une dynamique d'achats quasi-continue.

Au sein des fromages, les tendances précédemment observées se poursuivent : la progression des volumes est portée par les pâtes pressées cuites (emmental, comté...) et les pâtes fraîches (mozzarella notamment). Les autres catégories sont en repli.

Achats des ménages en volume - Évolution en %
Cumul annuel se terminant au 16 avril 2026

source : CNIEL d'après Circana



Les achats de lait liquide et matières grasses poursuivent en revanche leur baisse.

Contact: Marine Raffray
CDA France



DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES EN PRODUITS LAITIERS

	mars-26	Cumul annuel 2026	
	Volumes (t)	Volumes (t)	Evolution 25/26 en %
Lait conditionné	232 436	684 294	-2,5
Beurre	36 520	106 544	11,5
Poudres de lait	49 227	137 940	10,2
Fromages et spécialités fromagères	156 379	449 777	1,3
Yaourts et desserts	175 092	506 489	1,1
Crème	48 361	139 453	0,2

Source : Agreste – Enquête mensuelle laitière FranceAgriMer/SSP

Bien que la collecte laitière en France se replie en ce printemps 2026, la tendance reste tout de même bien orientée depuis le dernier trimestre 2025. De quoi approvisionner correctement l'industrie de la transformation. Toutefois, les unités de production de produits laitiers sont confrontées à une offre importante, les incitant à privilégier des produits comme le fromage, le beurre et la poudre de lait écrémée. On constate en effet une progression de la production de poudre maigre de +10,2 % sur les trois premiers mois de 2026, comparativement à 2025, de +11,5% en beurre, et de +1,3 % en fromages.

Si les industriels privilégient le beurre, la poudre (ces deux produits étant classés dans les commodités) et le fromage, c'est parce qu'il s'agit de produits à la fois plus facilement stockables et également exportables. Reste à savoir si l'écoulement de ces produits industriels trouvera un débouché, tant sur le marché domestique que sur les marchés internationaux, sur lesquels la concurrence est intense.

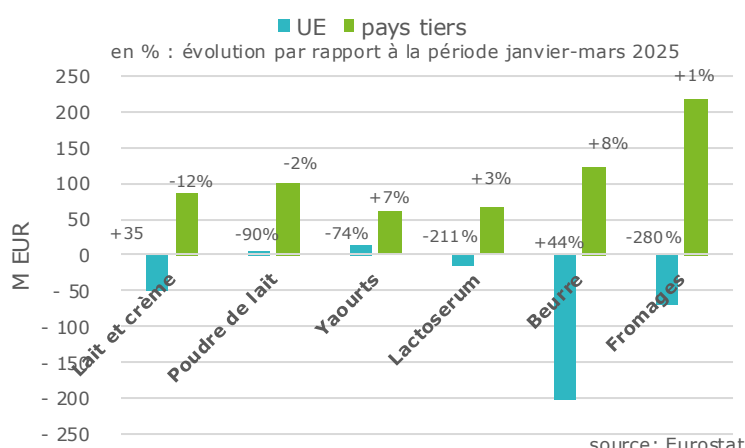
Contact : **Thierry Pouch**
CDA France



DES DIFFICULTÉS COMMERCIALES PERSISTANTES SUR L'UNION EUROPÉENNE

Durant le premier trimestre 2026, les échanges extérieurs de produits laitiers français affichent un profil contrasté. D'abord sur l'UE, dont on sait qu'il s'agit d'une zone de plus en plus difficile d'accès pour les produits français, et que les produits provenant de nos partenaires pénètrent plus facilement le marché hexagonal. En lait et en crème, en lactosérum, en beurre et aussi en fromages, la France accuse des déficits, parfois en progression par rapport au premier trimestre 2025. Les importations françaises de fromages continuent à progresser. Seuls la poudre de lait et les yaourts parviennent à maintenir un excédent, mais en baisse. En valeur, les excédents sur les pays tiers progressent en yaourts, en fromages, en beurre et en lactosérum, mais régressent en lait et crème et en poudre de lait.

Solde commercial de janvier à mars 2026

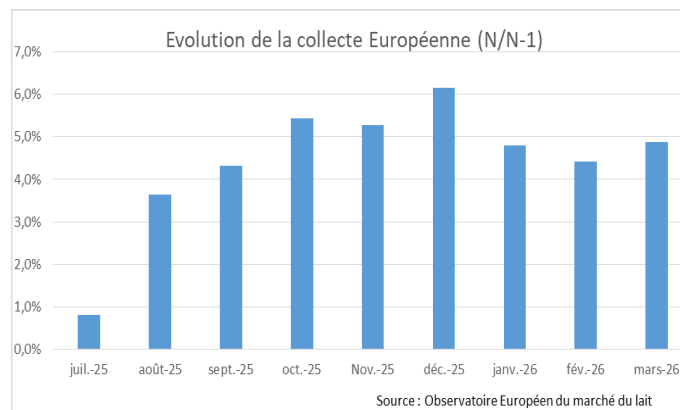


Contact : **Thierry Pouch**
CDA France



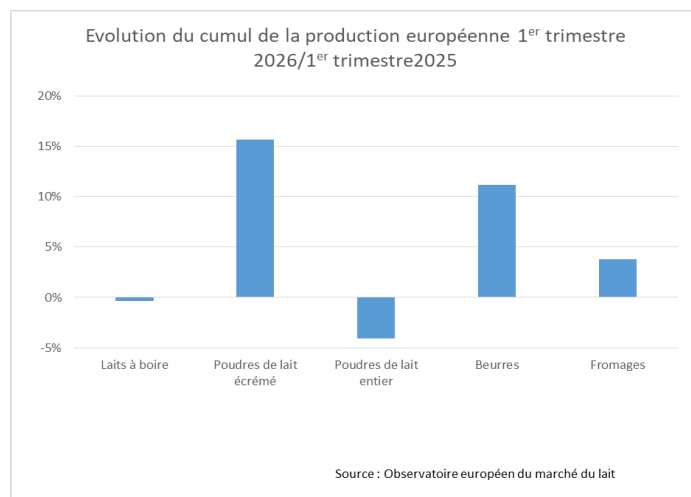
UNE COLLECTE TOUJOURS AU BEAU FIXE

En mars, pour le 13ème mois consécutif, la collecte laitière européenne est en croissance sur un an. Le 1er trimestre 2026 est historique en termes de collecte : près de 37,1 Mt, dépassant de 1,35 Mt le record précédent. Malgré une chute des prix, les éleveurs européens continuent de tirer sur la productivité, possible grâce à des fourrages de bonne qualité en 2025 et un coût de l'aliment qui reste faible. Au global, la hausse sur le 1er trimestre est de 4,8 % par rapport au 1er trimestre 2025. Tous les principaux pays producteurs sont concernés par la hausse de collecte, mais elle est plus forte dans les pays qui ont été touchés par la FCO lors de l'hiver 2024-25. L'épizootie a entraîné notamment des retards de vêlages. C'est le cas de la Belgique (+9,8 %), de l'Allemagne (+6,9 %), de la France (+5,8 %) et des Pays-Bas (+5,8 %).



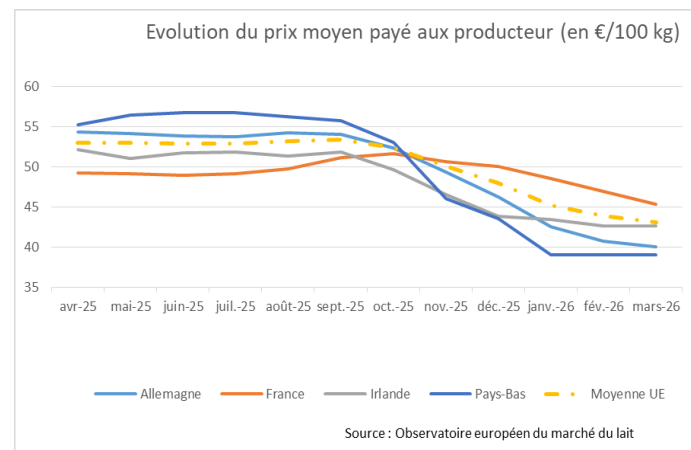
LES FABRICATIONS ORIENTÉES VERS LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

En période de surproduction, les industriels européens favorisent la fabrication de beurre et de poudres car ce sont des produits stockables. Par ailleurs, malgré un recul du cours du beurre, celui-ci reste à des niveaux élevés, au-dessus de 4000 €/tonne sur les cinq premiers mois 2026. Les fabrications de beurre sont donc en hausse annuelle de 11,1 % au 1er trimestre 2026. De même, le cours de la poudre écrémée connaît une remontée spectaculaire après avoir été un temps décorrélé du cours du beurre. Au 1er trimestre 2026, le cours européen de la poudre de lait écrémé a augmenté de plus de 25 %. Ainsi les fabrications européennes augmentent de 15,7 % sur la période. La hausse des fabrications est principalement tirée par l'Allemagne (+23,1 %) et par la France (+17,5 %). Les exportations extra UE de poudre de lait écrémé sont en hausse en 2025 (+11 %/2024) et cette croissance se poursuit en début d'année 2026, en particulier vers l'Algérie et l'Egypte, les deux principaux clients.



VERS UNE STABILISATION DES PRIX

Le prix du lait a reculé à partir du dernier trimestre 2025 dans la plupart des pays européens, en lien avec la chute du cours du beurre. En mars 2026, le prix du lait payé aux producteurs européens est en moyenne de 418,2 €/1 000 litres, ce qui représente un recul annuel de 19 %. La baisse est plus forte en Allemagne (-26,5 %) et aux Pays-Bas (-27,4 %). En revanche, le prix du lait payé aux éleveurs français connaît un repli plus faible (-8,8 %). Le prix du lait devrait désormais retrouver un certain équilibre. Le cours du beurre est en effet stabilisé depuis début février et le cours de la poudre de lait écrémé est en croissance depuis le début de l'année. Ainsi, dès février le prix s'est stabilisé aux Pays-Bas et en Irlande. Friesland Campina a même annoncé une hausse de prix en avril, à 415 €/tonne de prix garanti (soit +25 €/mars). Même situation du côté des entreprises laitières irlandaises. Le prix du lait devrait donc se stabiliser aussi chez les autres pays européens.





LES ÉTATS-UNIS LOCOMOTIVE D'UNE PRODUCTION LAITIÈRE MONDIALE EN BERNE

Collecte de lait de vache en millions de tonnes*	2024	Projections de 2025	Projections de 2026	Evol. % 2025-2026
Argentine	10,6	11,5	12,0	4,0%
Australie	8,7	8,5	8,7	1,8%
Union Européenne	146,1	145,5	144,8	-0,5%
Nouvelle -Zélande	21,5	21,9	21,8	-0,5%
USA	102,5	105,0	106,2	1,2%
Total des principaux exportateurs	289,3	292,3	293,4	0,4%

Source : USDA-Foreign Agricultural Service, *selon les projections de décembre 2025

En 2026, les estimations de l'USDA prévoient que la collecte de lait des principaux pays exportateurs devrait rester globalement stable, avec une légère croissance de 0,4 % pour atteindre 293 Mt. Cette quasi-stagnation masque, toutefois, des dynamiques régionales très contrastées. Les États-Unis constitueraient le principal moteur de cette croissance (+1,2%), portés par l'expansion des cheptels pour répondre à la demande croissante de fromages et au dynamisme des exportations. De même, la production laitière argentine devrait croître à nouveau de 4 % en 2026 (12 Mt), et ce grâce à de meilleures conditions fourragères et des marges favorables. L'UE demeure de loin le premier producteur, malgré un second recul consécutif de 0,5 %, sous l'effet combiné de la

réduction du cheptel, du durcissement des contraintes environnementales et de l'ampleur des crises sanitaires. La Nouvelle-Zélande enregistre également une contraction de 0,5 % (21,8 Mt), freinée par une croissance plus faible des pâturages et la poursuite de la baisse du cheptel, désormais sous la barre des 4,7 millions de têtes. La production laitière australienne devrait rebondir de 1,8 % en 2026 (8,7 Mt), portée par la reprise des régions du Sud grâce à de meilleurs pâturages et des prix attractifs. Cette dynamique reste toutefois limitée par une demande intérieure déprimée (-31 % vs 2023) et des débouchés à l'export atones, notamment vers le Brésil et l'Algérie.

Contact : Zeineb Cherif
CDA France



ATONIE GÉNÉRALE DU MARCHÉ LAITIÈRE EN 2026 MARQUÉ PAR LE RECUL EUROPÉEN ET L'ESSOR DE LA COMPÉTITIVITÉ AMÉRICAINE

Les principaux exportateurs mondiaux de **fromages** devraient poursuivre la hausse de leurs ventes en 2026, portés par des marges attractives qui privilégient ce segment face aux autres produits laitiers. En Australie, les exportations atteindraient 175 000 t, leur plus haut niveau depuis 2008, malgré une collecte limitée, grâce à une demande ferme des marchés asiatiques, notamment de la Chine. Leader des exportations fromagères, avec 50 % des exportations mondiales, l'UE enregistrerait un recul de -1 % de ses ventes, principalement

pénalisée par des prix élevés (+49 % pour le cheddar comparé aux prix sur le marché américain) qui ont entraîné une perte de parts de marché face aux concurrents. Les exportations américaines bondiraient de +3 %, portées par une compétitivité-prix sans équivalent renforcée par la dépréciation du dollar et par l'installation de nouvelles capacités de transformation. Globalement, la demande mondiale continue de rester robuste, soutenant les exportations des grands acteurs. Toutefois la concurrence s'intensifie au profit des USA.





ATONIE GÉNÉRALE DU MARCHÉ LAITIERS 2026 MARQUÉ PAR LE RECU EUROPEEN ET L'ESSOR DE LA COMPÉTITIVITÉ AMÉRICAINE (SUITE)

Concernant le **beurre**, les exportations des principaux pays devraient largement se contracter en 2026 (-7 %), principalement sous l'effet d'un recul marqué de l'Union européenne. En effet, les expéditions européennes chuteraient de -15 %, pénalisées par une offre laitière limitée, par la priorisation du fromage par les transformateurs, et surtout par un déficit massif de compétitivité-prix : en novembre 2025, le beurre européen coûtait près de 80 % plus cher que le beurre américain. L'UE perdrait ainsi des parts de marché, notamment en Arabie saoudite et en Corée du Sud. À l'inverse, la Nouvelle-Zélande stabiliserait ses exportations à 515 000 t après une année 2025 exceptionnelle (+10 % vs 2024), portée par sa compétitivité-prix face à l'UE et un fort dynamisme vers la Chine, l'UE et l'Arabie saoudite. Côté demande, la Chine poursuit sa croissance (+3 % à 282 000 t), mais ses importations ne progresseraient que de +1 %, la production domestique gagnant du terrain. Pour la **poudre de lait écrémé**, les exportations des principaux pays resteraient globalement stables en 2026, dans un contexte de demande mondiale atone, notamment en Asie du Sud-Est.

La Nouvelle-Zélande tirerait son épingle du jeu (+4 % à 435 000 t) grâce à sa compétitivité-prix et à la solidité de la demande chinoise, tandis que les exportations américaines reculeraient à 668 000 t, pénalisées par des prix élevés et l'effondrement de la demande en Asie du Sud-Est (Indonésie -42 %, Vietnam -21 %). L'UE (-1 %) serait contrainte par une offre limitée et les nouvelles réglementations algériennes, tandis que l'Australie maintiendrait ses exportations à 155 000 t.

Pour ce qui est de la **poudre de lait entier**, le marché mondial resterait globalement stable, la Nouvelle-Zélande maintenant ses exportations à 1,4 Mt malgré l'effondrement des expéditions vers l'Algérie (-50 %). En Chine, la production (-2 % à 1,1 Mt) et la consommation (-2 %) reculeraient sous l'effet de la substitution par du lait frais et de la nouvelle norme nationale interdisant le lait reconstitué dans le lait stérilisé.

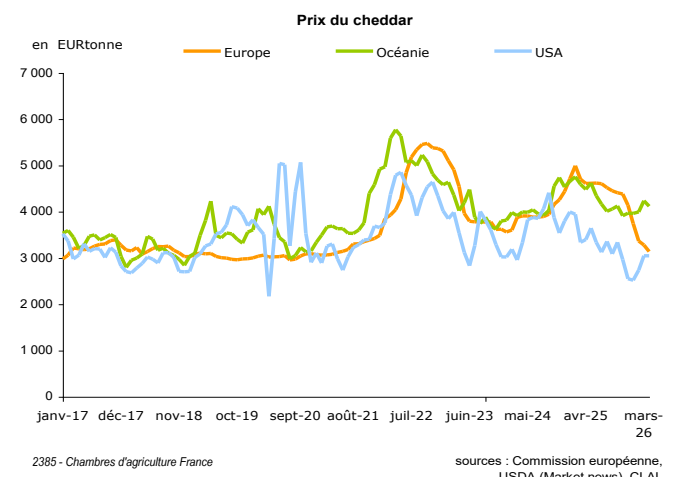
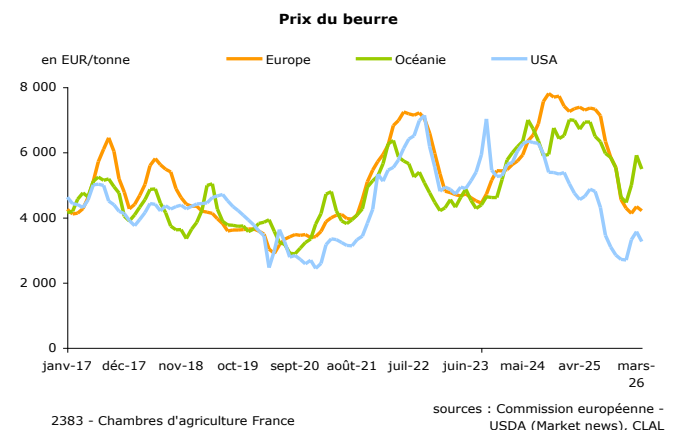
Contact : Zeineb Cherif
CDA France



UNE REPRISE TIMIDE DES COURS LAITIERS AVEC UNE COMPÉTITIVITÉ AMÉRICAINE QUI REDISTRIBUE LES PARTS DE MARCHÉ MONDIALES

Entre 2025 et 2026, l'indice du *Global Dairy Trade* (GDT) a connu une trajectoire très volatile, marquée par des baisses consécutives dès septembre 2025, sous l'effet d'une offre laitière excédentaire et d'une demande affaiblie. L'indice a ensuite fortement rebondi début 2026 (+6,3 %, +6,7 % et +5,7 % entre janvier et mars), porté par le retour de la demande chinoise, avant une correction en avril (-3,4 % puis -2,7 %) puis une timide reprise début mai (+1,5 %). Le marché du beurre illustre cette dynamique, avec une baisse marquée sur les trois principaux bassins laitiers en 2025, suivie d'un rebond en 2026 insuffisant pour retrouver les niveaux antérieurs : entre janvier 2025 et janvier 2026, les prix ont reculé d'environ -43 % en Europe, -28 % aux États-Unis et -18 % en Océanie. Ce décrochage s'explique principalement par la forte compétitivité-prix du beurre américain au détriment de l'UE et de la Nouvelle-Zélande, par un dollar faible pénalisant les exportateurs européens, et par une correction mécanique après les records qui ont été atteints à la mi-2025 (jusqu'à 7 365 €/t en Europe en juin).

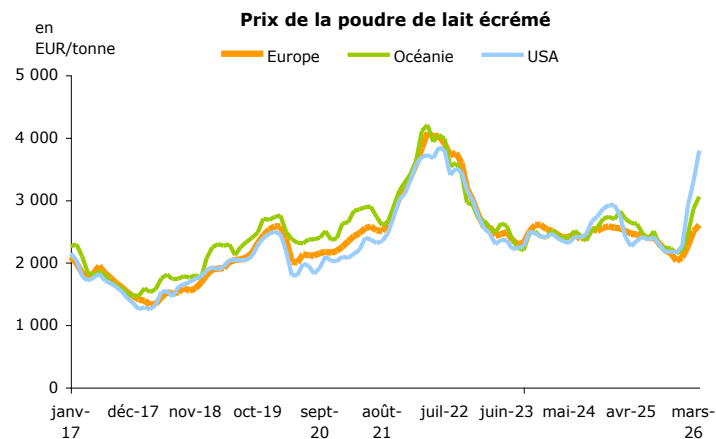
Contrairement au beurre, le cheddar a résisté en fin d'année 2025 mais décroche durablement en 2026, sous la pression d'une offre laitière abondante et de la concurrence américaine. À la mi-2026, le cheddar européen évolue à des niveaux historiquement bas (3 384 €/t).





UNE REPRISE TIMIDE DES COURS LAITIERS AVEC UNE COMPÉTITIVITÉ AMÉRICAINE QUI REDISTRIBUE LES PARTS DE MARCHÉ MONDIALES (SUITE)

À l'inverse, la poudre de lait écrémé (SMP) constitue le grand gagnant du marché laitier sur la période, avec un repli modéré au troisième trimestre 2025 (-2 à -4 % selon les marchés) suivi d'un rebond spectaculaire début 2026 portant la hausse cumulée à environ +24 % sur les cinq premières enchères du Global Dairy Trade (de janvier à mars). À la mi-2026, la poudre de lait écrémé évolue à des niveaux supérieurs à tous ceux atteints depuis les pics de 2022. Cette dynamique favorable s'explique par le retour massif des acheteurs chinois, la reconstitution de stocks mondiaux devenus inhabituellement bas et une offre relativement limitée face au sursaut de la demande.



2384 - Chambres d'agriculture France

sources : Commission européenne et
USDA (Market news)

Contact : Zeineb Cherif
CDA France



COLLECTE

La reprise de la consommation combinée au recul de la collecte conduit à un rééquilibrage de la filière par l'offre, après des déclassements de production ayant atteint 40 % au plus fort de la crise. Après un pic de collecte de près d'1,3 milliard de litres collectés en 2022, conformément au projet du plan de filière du Cniel, la collecte de lait de vache biologique recule depuis plusieurs années. La diminution des litres collectés s'explique surtout par le désengagement des livreurs qui sont passés d'environ 4 200 en 2022 à 3 500 en 2026 soit le niveau de début 2019. Ainsi la collecte a reculé de 11 % entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2026. Toutefois, la collecte de lait bio a progressé de 2 % témoignant d'une bonne productivité par vache et de stocks fourragers de bonne qualité. Une évolution principalement conjoncturelle, le potentiel de production restant encore baissier.



PRIX

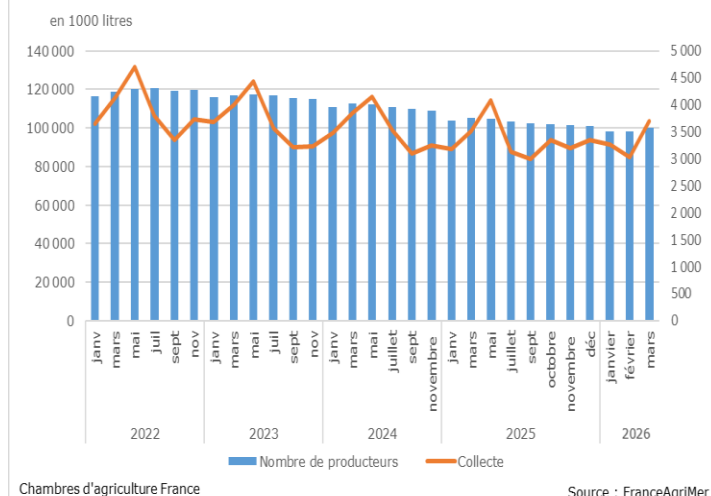
Le prix du lait bio payé au producteur progresse au premier trimestre de 3,5 % par rapport à 2025 tandis que le lait conventionnel chutait de 9,6 %. Ainsi, la différence de prix payé entre la production bio et conventionnelle augmente enfin après plusieurs années, avoisinant les 50 euros d'écart. De plus la baisse des prix en conventionnel entraîne une réduction des déconversions.



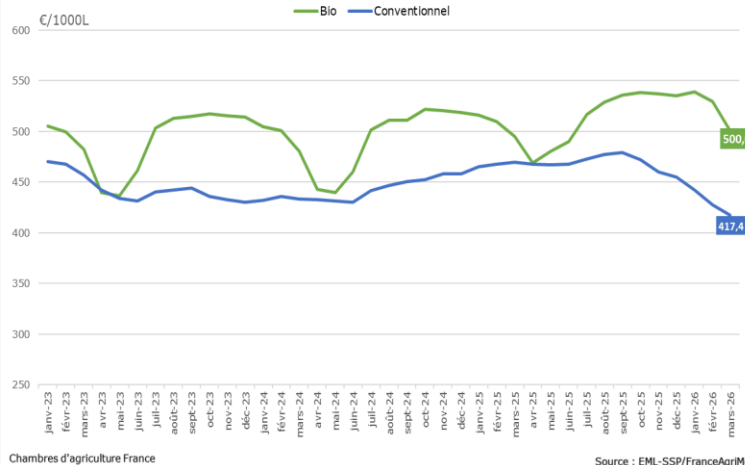
FABRICATIONS

Des signaux positifs pour le marché biologique avaient été relevés l'année dernière et semblent se confirmer au premier trimestre 2026 grâce au rebond des achats en grande distribution. Cette dynamique positive s'observait pour la filière laitière dès 2025 avec des fabrications de produits laitiers bio en hausse de 5 %, une première depuis 2021. Entre décembre 2025 et février 2026, les fabrications ont augmenté de 6 % en équivalent lait, dans toutes les catégories, particulièrement sur l'ultra-frais (+12 %) qui retrouve son niveau d'avant crise. Les crèmes et poudres conditionnées affichent aussi un net redressement de 14 % et 18 %. En revanche le lait liquide enregistre la progression la moins importante avec +2,6 %.

Production de lait de vache biologique

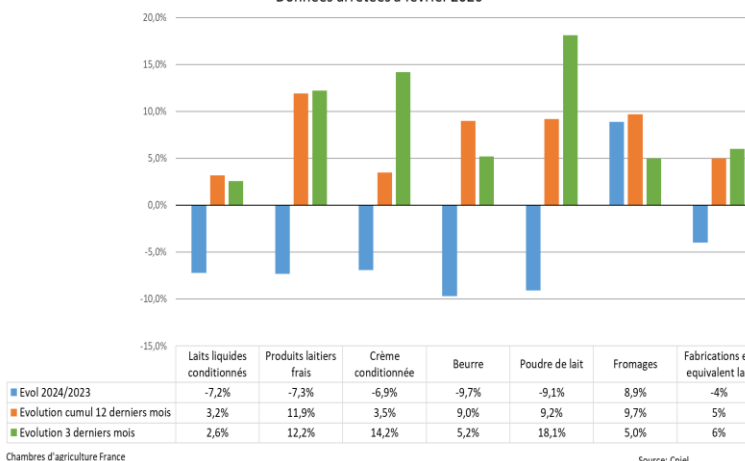


Prix mensuel du lait ramené au standard (38-32)



Evolution des fabrications de produits laitiers biologiques

Données arrêtées à février 2026



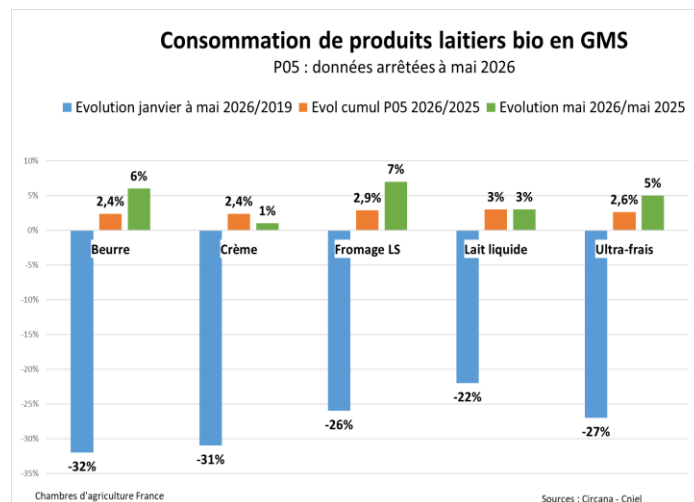


CONSOMMATION

Le réenclenchement des fabrications biologiques s'explique donc par un redémarrage de la demande de produits biologiques d'abord en magasins spécialisés, puis en grande distribution, après quatre années de recul. D'après les données CIRCANA traitées par le Cniel, la consommation de produits laitiers bio en grandes surfaces a légèrement augmenté de 1 % pour les cinq premiers mois de l'année 2026 par rapport à la même période de 2025. Les différents produits laitiers affichent ainsi des progressions comprises entre 2,4 % et 3 %. Ces évolutions semblent par ailleurs se confirmer sur le mois de mai 2026 avec des hausses d'achats situées entre 7 % pour les fromages, et 1 % pour la crème, par rapport au mois de mai 2025.

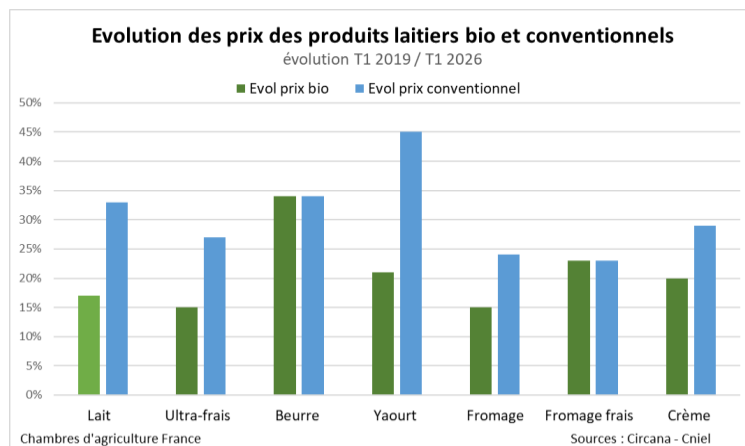
Le ralentissement des déréférencements a certainement aidé à la reprise de la consommation biologique, bien que ceux-ci se poursuivent encore en 2026.

Depuis 2021, près d'une référence sur deux de fromages bio a disparu dans les rayons de supermarchés. Les références de beurre et ultra frais ont reculé d'environ 28 % depuis 2021 et de 10 % pour le lait liquide. Ainsi, les déréférencements et la chute de la consommation ont entraîné des réductions de part de marché. Pour le lait liquide celle-ci est passée de 12,5 % en 2020 à 10 % début 2026.



QUELLES PERSPECTIVES À MOYEN TERME ?

Les évolutions à venir à moyen terme sont complexes à appréhender. D'une part les fabrications reprennent, portées par le redressement de la demande en produits laitiers bio, d'autre part le déclenchement du conflit au Moyen-Orient crée un climat d'incertitude quant aux impacts sur la production et le marché du bio. La filière non biologique devrait pâtir de l'augmentation du coût des intrants, tandis que le secteur bio pourrait souffrir à nouveau de l'inflation alimentaire et des arbitrages économiques des consommateurs. Cette conjoncture pourrait encourager la distribution à maintenir, voire à intensifier, sa politique de déréférencement des produits bio. Enfin, dans les années à venir il est possible que l'écart de prix au détail entre un produit laitier bio et conventionnel se résorbe. Pour la presque totalité des produits laitiers, l'écart de prix s'est réduit avec les produits conventionnels entre 2019 et 2026. Si le prix du lait conditionné bio était en moyenne 30 centimes plus cher en 2019, il ne l'est désormais plus que de 20 centimes.



Cela s'explique par des prix conventionnels qui ont plus augmenté que les prix bio durant la crise inflationniste. Le prix en grandes surfaces du lait bio a augmenté de 17 % depuis 2019, lorsqu'il s'est accru de 33 % pour le lait non bio, et 21 % pour les yaourts bio contre 45 % pour les yaourts conventionnels. Bien que l'écart de prix se résorbe, les produits bio restent néanmoins supérieurs aux produits standards. Par conséquent, une nouvelle période inflationniste pourrait provoquer une nouvelle crise sur le marché du bio qui se remet tout juste de la précédente.



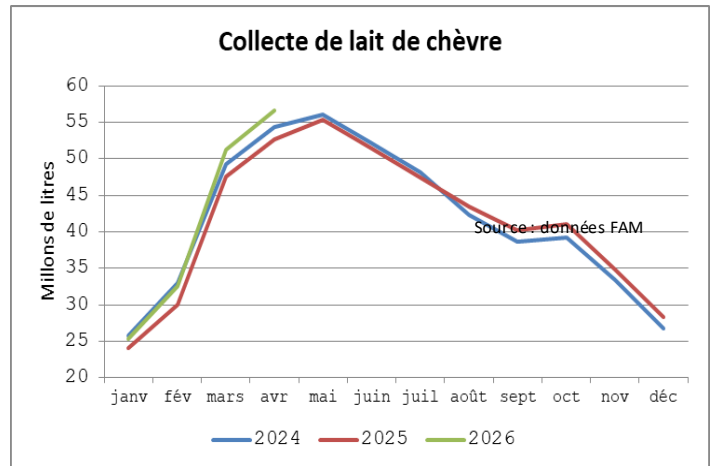
DYNAMISME DE LA COLLECTE

Le dynamisme de la collecte de lait de chèvre, observé fin 2025, se poursuit sur le début d'année 2026. En cumul sur les quatre premiers mois de l'année 2026, la collecte nationale de lait de chèvre progresse de 7,4 % par rapport à 2025. On retrouve cette dynamique dans l'ensemble des régions caprines : +3,8 % en Nouvelle-Aquitaine, + 8,3 % en Pays de la Loire, +5,8% en Occitanie, + 11,6 % en Centre-Val de Loire et +11,7% en Auvergne-Rhône-Alpes.

La hausse résulte de la bonne qualité des fourrages de 2025 et de l'augmentation des effectifs animaux (+ 3% de chèvres et chevrettes en novembre 2025 par rapport à novembre 2024).

D'après des données de l'enquête hebdomadaire de FranceAgriMer la collecte serait en hausse de + 6,1 % au 07/06/26 soit + 3,2 % par rapport à la moyenne 2023-2025.

Avec 14,2 millions d'équivalents litres de lait importés sur les 4 premiers mois de l'année les importations sont en recul de 32,6 %. Les approvisionnements des industriels progressent donc de 2,5 % sur la période.



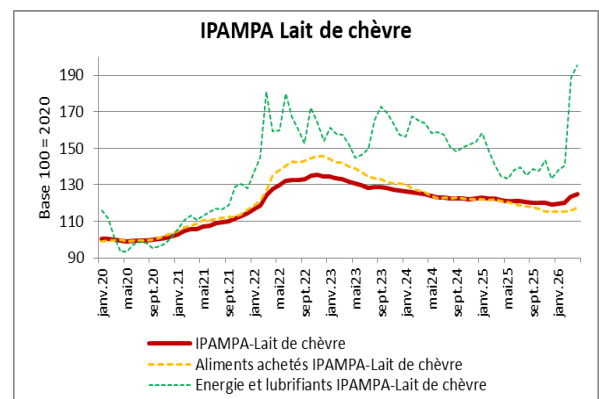
STAGNATION DU PRIX DU LAIT ; LES CHARGES PESENT SUR LES REVENUS

Au premier trimestre 2026, selon l'observatoire Idele, le prix moyen du lait de chèvre s'établit à 956 euros / 1 000 litres, il est en hausse de + 0,3 % par rapport à 2025.

Les charges en élevage caprin suivies par l'IPAMPA sont en hausse. En avril 2026, l'indice IPAMPA Lait de chèvre augmente de 1,2% par rapport à mars 2026 et 2,6 % par rapport à avril 2025.

Les revenus des éleveurs laitiers ont progressé en 2025 mais restent modestes, avec des écarts importants entre élevages. Au niveau des réseaux INOSYS, le revenu des livreurs spécialisés du Centre-Ouest et du Sud-Ouest est estimé en moyenne à 22700 euros / UMO en 2025 (+ 5800 euros / 2024).

La profession revendique une revalorisation du prix du lait pour conforter les revenus, encourager l'installation et l'investissement. L'augmentation des coûts de construction qui dépassent 2 000 euros / place pour une chèvrerie neuve freine la création de nouvelles exploitations.



Source : Idele



LES VENTES DE FROMAGES DE CHEVRE SE MAINTIENNENT EN GMS

Fin avril 2026, les stocks de caillé congelé sont inférieurs de 6,8 % au niveau d'avril 2025.

Sur les quatre premiers mois de l'année, les fabrications industrielles de yaourts progressent de 0,6% tandis que les fabrications de fromages pur chèvre diminuent de 2,7 % par rapport à 2025.

D'après CIRCANA, au 17 mai 2026 les ventes de fromages de chèvre dans les rayons libre-service des GMS progressent de 1,7 % en volume en cumul annuel mobile. Les marques nationales reprennent des parts de marché (+ 3,6 %) tandis que les AOP baissent de 3,3 %. Le prix de vente moyen des fromages de chèvre en LS est de 14 € / kg (- 0,5 %).

Les exportations de fromages de chèvre baissent de 3,4 % sur les 4 premiers mois de l'année.

Ventes en LS CAM au 15/05/26	Evolution en volume	Evolution en valeur	Prix
Fromages de chèvre LS	+ 1,7 %	+ 1,1 %	14 € / kg
Marques majeures	+ 3,6 %	+ 3,4 %	13 € / kg
Marques distributeurs	+ 0,8 %	0 %	12 € /kg
AOP	- 3,3 %	- 1,5 %	28 € /kg
bio	- 4 %	- 4,5 %	20 € / kg



EUROPE

La collecte espagnole de lait de chèvre est en nette baisse au 1er trimestre 2026 (-10,4 %), en raison d'une forte diminution du cheptel caprin espagnol fin 2025. Ramené à la MSU française, le prix du lait de chèvre espagnol a atteint 1042 €/1 000 l en mars 2026, soutenu par la faiblesse de l'offre ; il a dépassé le prix français pour le deuxième mois consécutif (source FAM d'après fega.es).

En 2025, le prix moyen du lait du chèvre néerlandais a atteint 728 €/1 000 l, en baisse de 1,7 % par rapport à son niveau de 2024 (source FAM d'après geitenhouderij).

Contact :
Géraldine Verdier - CRA Nouvelle Aquitaine

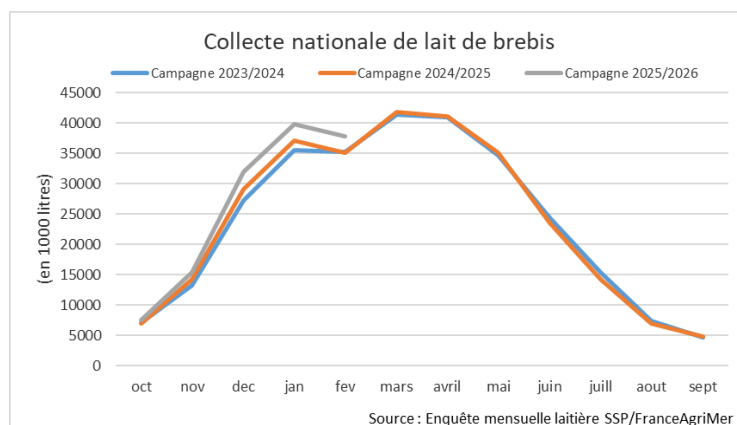


COLLECTE : UN DÉBUT DE CAMPAGNE À LA HAUSSE

Avec plus de 290 millions de litres collectés, les volumes de lait de brebis sur la campagne 2024/2025 (d'octobre à septembre) ont augmenté de l'ordre de 1% par rapport à la campagne précédente.

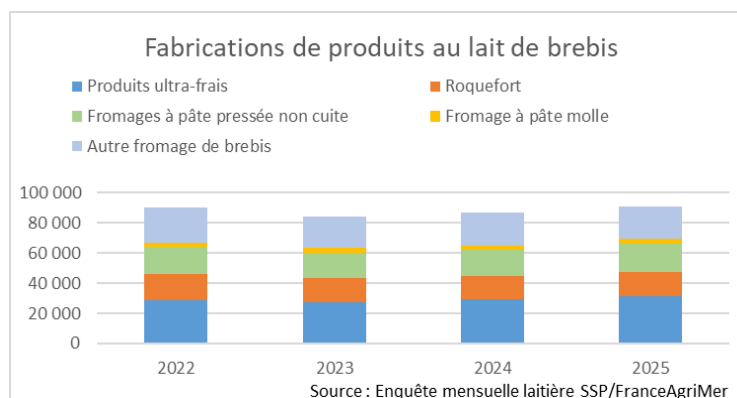
Les cinq premiers mois de la campagne 2025/2026 affichent un niveau de collecte à la hausse. On relève sur cette période +8% sur les volumes nationaux. Cette tendance est plus variable à l'échelon régional avec respectivement +31%, +9% et +4% pour l'Auvergne Rhône Alpes, l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine. La collecte Corse est quant à elle en repli de -11%.

La filière biologique démarre également sur une tendance haussière. La collecte de lait de brebis Bio s'élève à plus de 13 millions de litres (d'octobre à février : 5 premiers mois de collecte) soit une augmentation de 14% par rapport à la même période à N-1.



FABRICATION : NOUVELLE ANNÉE DE PROGRESSION

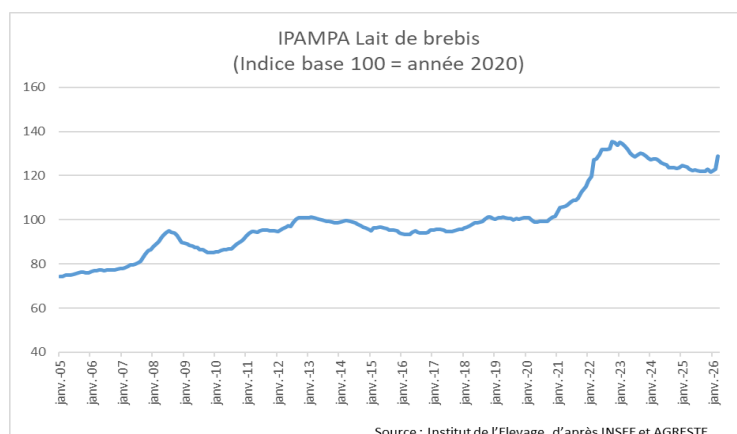
2024 et 2025 marquent deux années de progression dans les volumes de fabrication de produits à base de lait de brebis. On relève +7% en un an sur les produits ultra-frais et le Roquefort, +6% sur les fromages à pâte pressée non cuite. Seule la catégorie « autres fromages de brebis » affiche une légère diminution (-1%).



IPAMPA : INSTABILITÉ

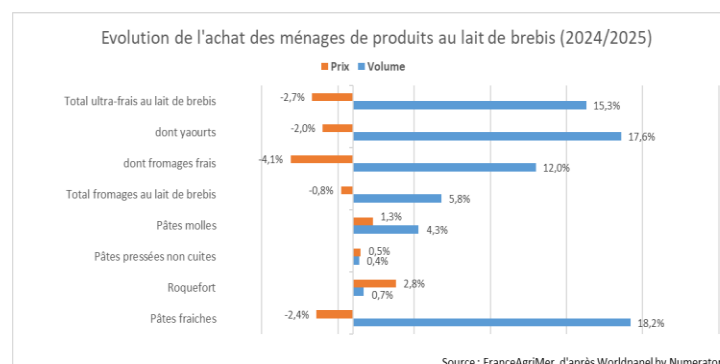
Après les PIC atteints sur les années 2022-2023, l'IPAMPA lait de brebis s'était stabilisé à un niveau élevé sur les années suivantes. La tendance globale était à la baisse jusqu'en début d'année 2026.

Le mois de mars 2026 affiche cependant une augmentation notable (+4.9% en un mois) due notamment aux importantes augmentations des postes « énergie » et « engrais et amendements ». Ces fluctuations à la hausse engendrent une variation de l'IPAMPA de +4% sur 1an (-1.2% sur 12 mois glissants).



CONSOMMATION : ENCOURAGÉE PAR LES MÉNAGES

Les produits au lait de brebis ont été plébiscités par les ménages français en 2025. Les achats par les ménages français ont progressé de près de +6% pour les fromages et +15% pour les produits ultra-frais par rapport à l'année précédente. Les plus fortes progressions de consommation sont visibles sur les catégories de produits affichant une baisse de prix.





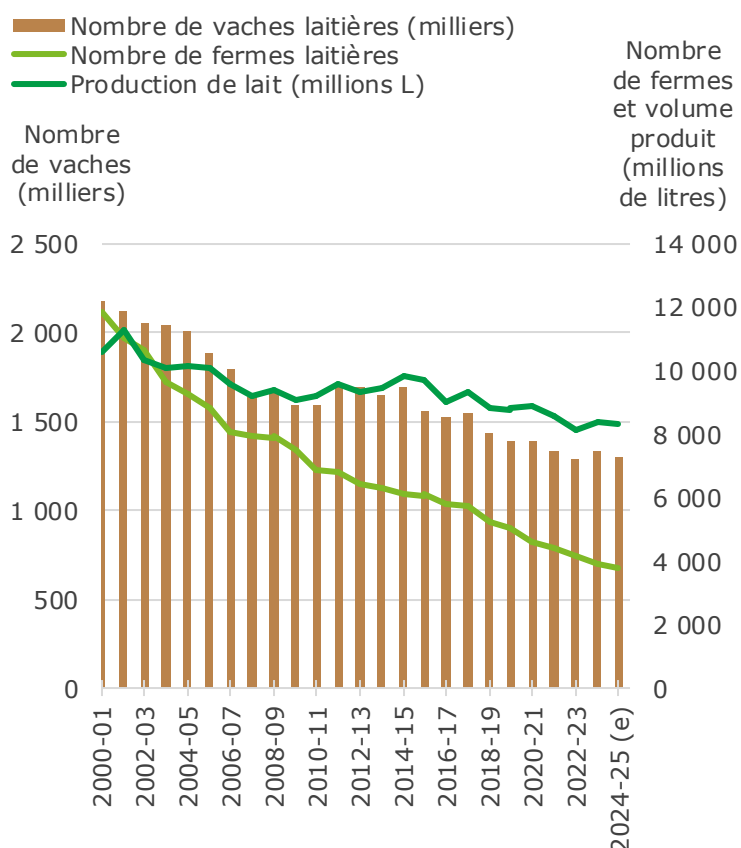
LE SECTEUR LAITIER DANS L'ACCORD COMMERCIAL UE-AUSTRALIE

L'accord de libre-échange (ALE) entre l'Union européenne (UE) et l'Australie, conclu à la fin du mois de mars 2026, prévoit une libéralisation progressive des échanges de biens et services. Parmi eux, les produits laitiers suscitent des réactions contrastées de part et d'autre du globe. En Australie, l'interprofession laitière juge que l'accord est injuste pour une filière déjà fragilisée.

Un véritable coup dur pour une filière australienne déjà affaiblie

Le secteur laitier australien connaît un déclin structurel, marqué par une forte diminution du cheptel et du nombre d'exploitations au cours des dernières décennies. Malgré des gains de productivité et des économies d'échelle, la production nationale recule (figure 1). Cette contraction s'explique notamment par des prix bas résultant de stratégies commerciales mises en œuvre par les transformateurs et la grande distribution. D'autant qu'ils sont associés à des coûts de production de plus en plus élevés car les sécheresses augmentent les besoins en aliments – le premier poste de dépense – et en irrigation. Les difficultés d'accès à la main-d'œuvre et de renouvellement des générations y contribuent enfin.

Figure 1 : Évolution du cheptel laitier, du nombre de fermes et de la production laitière en Australie



Source : Dairy Australia, Australian Dairy Industry In Focus.

Ces dernières années, la baisse de l'offre a entraîné une remontée des prix, suscitant des réticences chez les industriels. Le prix moyen au producteur reste proche des standards européens, à environ 47 USD/100 kg en 2024, soit légèrement inférieur à celui observé dans l'UE. Dans un contexte de libéralisation du secteur agricole australien dans son ensemble, la formation du prix du lait est dérégulée. Celui-ci est déterminé en fonction de l'usage du lait : taux de matière grasse et protéines pour les produits industriels, prix au litre pour le lait de consommation. Depuis 2020, un code de conduite obligatoire encadre néanmoins les relations commerciales entre producteurs et collecteurs.

L'utilisation de la collecte est d'abord orientée vers le fromage (environ 40 % des débouchés industriels) et, plus largement, les produits de commodité tels que le cheddar, le beurre ou les poudres. On observe cependant un recul du cheddar au profit d'autres sortes de fromages.

Par ailleurs, la filière est dominée par quelques grands acteurs industriels privés, au détriment du modèle historiquement coopératif. Les groupes internationaux sont très présents : Lactalis occupe désormais une position centrale, après la cession par Fonterra d'une grande partie de ses activités en Australie, aux côtés de Saputo (Canada). L'entreprise australienne Bega Cheese conserve une place de choix, notamment grâce à la valorisation de l'origine nationale auprès des consommateurs.

Enfin, la filière est très exposée aux marchés mondiaux. Près de 70 % de la collecte y est liée, entre les exportations (environ 36 %, principalement vers l'Asie) et la concurrence croissante des importations. La valorisation des produits dépend donc étroitement des cours des commodités et des taux de change. Or, les industriels dénoncent un écart d'environ 30 % entre les références internationales et le prix payé aux producteurs, ce qui pèse sur la compétitivité. La concurrence est particulièrement forte avec la Nouvelle-Zélande, à la fois en Asie et sur le marché intérieur australien, où elle constitue le principal fournisseur étranger, devant l'Europe.

Les Australiens consomment des produits laitiers européens, mais pas l'inverse.

Jusqu'à présent, les échanges de produits laitiers entre les deux ensembles sont asymétriques : l'UE exporte nettement plus vers l'Australie que l'inverse, même si le marché australien reste un débouché secondaire. En 2025, il représente environ 1,7 % des exportations européennes de produits laitiers, soit 350 à 400 millions d'euros. Les fromages comptent pour environ la moitié des quelques 60 000 tonnes expédiées vers ce marché, suivis du beurre et des poudres.



LE SECTEUR LAITIER DANS L'ACCORD COMMERCIAL UE-AUSTRALIE (SUITE)

Au niveau tarifaire, le marché australien était déjà largement ouvert aux exportations européennes, à l'exception des fromages (figure 2).

À l'inverse, les exportations de produits laitiers australiens vers l'UE sont marginales, avec seulement 25 à 30 millions de dollars australiens (AUD) par an (environ 15 à 18 millions d'euros). Il faut dire que le marché européen est déjà structurellement excédentaire, très éloigné géographiquement et, de surcroît, relativement protégé – du moins avant l'entrée en vigueur de l'accord.

Que va changer cet accord commercial ?

L'ALE prévoit une ouverture progressive des marchés dont les modalités varient selon les produits (figure 2).

Au-delà des aspects tarifaires, l'accord constitue une avancée notable en matière de protection des indications géographiques (IG). L'Australie s'engage à reconnaître environ 400 IG européennes, dont 24 fromages français. L'usage des appellations protégées pour des produits australiens devient donc interdit, y compris sous des formes détournées. Toutefois, certains termes restent considérés comme génériques, comme « parmesan » ; des clauses d'antériorité permettent de continuer à utiliser certaines dénominations ; et un délai d'application de cinq ans est accordé pour certaines appellations.

L'accord devrait soutenir une progression des exportations vers l'Australie, en particulier sur le segment des fromages. La Commission européenne estime que celles-ci pourraient augmenter jusqu'à +48 %, tandis que les

économies de droits de douane atteindraient environ 28 millions d'euros par an pour les seuls fromages. Ces projections doivent toutefois être relativisées : elles reposent sur des travaux anciens¹ et ne reflètent pas nécessairement les évolutions récentes du marché australien. La consommation de fromage tend à diminuer car les consommateurs australiens, soucieux de leur santé, délaissent les produits jugés gras ou transformés, mais aussi ceux perçus comme présentant des risques sanitaires. Les fromages au lait cru, pourtant à forte valeur ajoutée pour les exportateurs français, rencontrent déjà des difficultés d'accès, en raison à la fois de la réticence des consommateurs et des exigences de biosécurité aux frontières. Autrement dit, la baisse des droits de douane ne suffira pas, à elle seule, à lever ces obstacles. La France a ainsi moins à gagner que l'Italie, qui représente déjà un quart des exportations européennes de fromage vers l'Australie. D'autres produits laitiers, comme les yaourts et les glaces, y trouvent déjà des débouchés qui pourraient être développés. Toutefois, ces segments sont aussi investis par des groupes français implantés localement, tels que Lactalis ou Danone, ce qui limite mécaniquement le potentiel d'exportations depuis la France.

Finalement, malgré des perspectives a priori favorables, l'impact de l'accord devrait être limité et l'Australie demeurera un débouché secondaire pour l'UE. Du côté des importations, les volumes prévus restent également modestes. Le contingent de 8 000 tonnes de poudre de lait écrémé représente environ 1,1 % de la consommation européenne, tandis que les 5 000 tonnes de beurre correspondent à près de 0,25 %. L'ouverture du marché européen ne devrait donc pas offrir de débouché majeur à la filière australienne, pour laquelle l'Union restera un client marginal.

Figure 2 : contingents de produits laitiers et droits de douane dans l'accord UE-Australie

Pays importateur	Produit	Issue de l'accord commercial	
UE	Beurre	Contingent de 5 000 t à 0 %	
UE	Poudre de lait écrémé (SMP)	Contingent de 8 000 t à 0 %	
UE	Lactosérum	Contingent de 2 000 t à 0 %	
UE	Fromage	2 CSQ (country-specific quota) à 170,6 €/t avant accord → 0 %	Le reste : jusqu'à 2,212 €/t avant accord → 0 % d'ici 3 ans
UE	Poudre de lait entier (WMP)	Jusqu'à 1 672 €/t avant accord → 0 % d'ici 3 ans	
UE	Matières grasses	Jusqu'à 2,313 €/t avant accord → 0 % d'ici 3 ans	
UE	Produits frais (yaourt, crème...)	Jusqu'à 8.3% + 1 688 €/t avant accord → 0 % d'ici 3 ans	
Australie	Fromage	TRQ (tariff rate quota) de 11 500 t à 0,055 €/kg + 0,75 €/kg hors quota avant accord → 0 % d'ici 3 ans	
Australie	Autres produits laitiers	Pas de changement, accès déjà libre pour la plupart des produits	

Source : Gouvernement australien, *A-EU FTA Key outcomes and benefits*.

¹ Etude d'impact menée par la London School of Economics pour la Commission européenne en 2017 : LSE Enterprise Ltd. (2017). *Ex-ante study of the EU-Australia and EU-New Zealand trade and investment agreements: Final report*.



LE SECTEUR LAITIER DANS L'ACCORD COMMERCIAL UE-AUSTRALIE (SUITE)

Ces éléments expliquent les réactions contrastées suscitées par l'accord. Côté européen, les organisations professionnelles saluent les opportunités à l'exportation ainsi que la sécurisation de l'accès au marché australien. À l'inverse, les acteurs australiens expriment de fortes réserves. Ils dénoncent une exposition accrue à la concurrence européenne, jugée d'autant plus problématique que les producteurs européens bénéficient de soutiens publics, sans contrepartie suffisante en termes d'accès au marché européen. Alors que les négociations avaient déjà achoppé sur ce point en 2023, les contraintes liées aux IG sont également perçues comme une concession majeure, qui pourrait coûter près de 95 millions AUD (58 millions €) par an selon la filière.

A Bruxelles, une préférence tarifaire peut en cacher une autre

Conséquence inattendue de l'accord UE-Australie, la Nouvelle-Zélande pourrait en profiter pour revenir à la charge auprès de Bruxelles. Wellington n'a pas manqué de relever que les quotas de produits laitiers (beurre et poudre) accordés à Canberra sont exempts de droits de douane, contrairement à ceux prévus dans son propre ALE avec l'Union. Le pays y voit ainsi une opportunité de négocier des concessions supplémentaires, à l'occasion de la révision attendue de l'accord.

**Contact : Eugénie Moret
CdAF**

ANNEXE – TABLEAU RÉGIONAL

	VOLUMES		PRIX			CHEPTTEL	
	Livraisons d'avril 2025 à mars 2026 (1 000 L)	Part dans le total France (%)	Prix moyen de la campagne (moyenne avril 2025 à mars 2026 non pondérée) (€/1 000 L)	Prix du lait en mars 2026 (€/1 000 L)	Evolution du prix du lait mars 2026/mars 2025 (%)	Nombre de femelles de races laitières > 2 ans au 1 ^{er} avril 2026 (en milliers)	Evolution N/N- 1 (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	2 448 128	10,3	510,4	470,0	-8,6%	416	-2,0%
Bourgogne-Franche-Comté	1 636 492	6,9	581,4	525,2	-6,8%	247	-2,2%
Bretagne	5 528 296	23,2	458,3	409,3	-13,2%	639	-4,5%
Centre-Val de Loire	406 480	1,7	482,5	458,8	-4,1%	50	-2,9%
Grand-Est	2 287 907	9,6	470,3	428,6	-9,4%	297	-0,3%
Hauts-de-France	2 275 472	9,5	460,9	413,7	-12,0%	288	0,0%
Ile-de-France	31 010	0,1	485,2	466,8	-2,1%	5	2,7%
Normandie	3 996 367	16,8	466,2	431,0	-9,4%	533	-2,7%
Nouvelle-Aquitaine	851 913	3,6	473,0	430,3	-10,9%	127	-3,5%
Occitanie	593 552	2,5	469,0	427,8	-11,1%	99	-2,4%
Pays-de-la-Loire	3 767 211	15,8	468,9	432,2	-8,7%	459	-3,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 879	0,1	473,1	447,0	-5,0%	6	-1,1%
France	23 838 707					3 166	-2,7%

Sources : pour les volumes : DRAAF d'après l'enquête mensuelle laitière ; pour le cheptel : SPIE-BDNI, traitement Institut de l'Elevage ; pour les prix : sondage mensuel FranceAgriMer [Prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP)]. NB : les livraisons correspondent aux quantités livrées par les producteurs de la région, quelle que soit la localisation géographique de l'établissement de collecte.